

Avis présentée par les élus SNES-SNEP (FSU)

sur la « réforme du lycée »

L'annonce faite par le Ministre de l'Education Nationale le 21 octobre sur le projet de réforme de la seconde devant s'appliquer dès la rentrée prochaine soulève de nombreuses inquiétudes :

- La diversité de l'offre de formation ne sera pas accrue mais réduite :

- le passage à 21 heures « d'enseignement général » va inciter les familles à choisir dans le cadre des modules « exploratoires » ou « d'approfondissement » les disciplines qui perdent des heures (Lettres Maths, SVT, Physique-Chimie...) au détriment des options actuelles (latin-grec, LV3, SES, ISI, PCL, SMS, STBP ..); Cette diminution horaire va entraîner, , une diminution des postes d'enseignants, diminution déjà programmée dans le projet de budget 2009. Il s'agit dans cette réforme de justifier pédagogiquement une politique de restriction budgétaire.

- Le ministre ne dit rien sur le travail en demi-classe qui atteint 7 heures dans la seconde actuelle. Pourtant ces dédoublements sont bénéfiques par l'aide qu'ils apportent aux élèves.

- des options vont disparaître (théâtre, arts plastiques, musique, cinéma, LV3...) alors qu'elles permettaient à l'élève de diversifier ses apprentissages et qu'elles contribuaient à son orientation.

- La réforme est menée avec une précipitation inquiétante:

- au stade actuel, aucun des nouveaux programmes n'est décidé, les éditeurs ne peuvent proposer, ni même préparer, les manuels scolaires. Comment croire que les contenus à enseigner puissent être élaborés sérieusement, et opérationnels en septembre prochain ?

- de même, comment informer maintenant les élèves de 3ème sur les choix qu'ils doivent faire, alors que la version finale de la réforme de la 2de est loin d'être fixée, que le cycle terminal lui-même n'est pas défini du tout ?

- Avec la semestrialisation annoncée, la réforme va engendrer de nombreuses difficultés, et va peser lourdement sur les équipes administratives :

Comment prévoir les moyens nécessaires à la DHG ? Comment organiser les services des enseignants et les emplois du temps qui seront *de facto* redéfinis après la « semaine de bilan » ? Selon quels critères se fera réellement l'inscription dans ces modules? Loin de la liberté de choix tant annoncée, les élèves seront « incités » localement à choisir un « module exploratoire » ou « d'approfondissement » pour remplir les modules où il y aura des places.

L'imposition d'une réforme sans réelle concertation et de manière précipitée pose de trop nombreux problèmes alors qu'elle ne résout pas ceux du lycée d'aujourd'hui.

C'est pourquoi, le conseil d'administration demande le report à la rentrée 2010 d'une réforme de la classe de seconde. Il demande l'ouverture d'une véritable négociation avec tous les acteurs de la communauté éducative pour transformer le lycée et améliorer la réussite de tous les élèves.

Résultats du vote :

Pour : 21

Contre : 0

Abstention : 2